

Chapitre 3 : Internet (Téléchargement de fichiers)

I. Rappel :

1. Définition d'un réseau informatique :

Un réseau informatique est un ensemble d'équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes, ...) reliés entre eux par des moyens de communications (avec câbles ou sans fil) à fin d'échanger les données.

Deux ordinateurs interconnectés constituent un réseau.

2. Définition d'Internet :

L'Internet (**Inter**connected **Net**works) : c'est l'ensemble de plusieurs réseaux informatiques reliés entre eux à l'échelle mondiale.

On l'appelle aussi **le réseau des réseaux**.

3. Équipements de connexion :

Pour se connecter à l'Internet, on doit avoir :

- Un ordinateur
- Un modem
- Une ligne téléphonique
- Un abonnement auprès d'un fournisseur de service Internet (FSI) tel que Planet et Topnet.
- Un logiciel de navigation : un navigateur (Internet Explorer, Mozilla...).

4. Exemples de services d'Internet :

a- Le World Wide Web (WWW): Toile d'araignée mondiale.

La caractéristique commune entre la toile d'araignée et l'Internet est l'organisation.

L'Internet nous permet de chercher des informations (textes, images, son, vidéo).

b- La messagerie électronique (e-mail) :

On peut envoyer et recevoir des messages électroniques à travers Internet.

c- La conversation en direct (Chating):

Internet nous permet de réaliser des dialogues en direct (textuels, audio, audio-visuels).

d- Le téléchargement de fichiers :

C'est un service d'Internet qui permet de transférer tout type de fichiers (texte, image, son, vidéo, logiciel,...) vers un ordinateur local.

II. Recherche sur Internet :

Il existe deux méthodes de recherche :

1. Recherche par adresse :

On tape l'adresse de site Web à visiter dans la barre d'adresse du navigateur.

2. Utilisation d'un moteur de recherche :

Un moteur de recherche permet de chercher des informations en utilisant des mots clés.

Exemples :

Google (www.google.fr)

Yahoo (www.yahoo.fr)

Questions 1 et 2 TP Internet

III. Téléchargement des fichiers :

1. Téléchargement d'une page Web :

On peut ouvrir une page web téléchargée (enregistrée) sur un disque local même si on est hors connexion.

Pour enregistrer une page web :

*1- Dérouler le menu « **Fichier** ».*

*2- Choisir « **Enregistrer sous...** ».*

3- Chercher le dossier d'enregistrement.

4- Taper le nom de la page.

*5- Cliquer sur « **Enregistrer** ».*

2. Téléchargement d'images :

Pour enregistrer une image :

- 1- Cliquer sur l'image avec le bouton droit de la souris.
- 2- Choisir « **Enregistrer l'image sous ...** ».
- 3- Chercher le dossier d'enregistrement.
- 4- Taper le nom de l'image.
- 5- Cliquer sur « **Enregistrer** ».

3. Téléchargement d'applications :

Pour télécharger une application :

- 1- Lancer une recherche sur l'application donnée.
- 2- Chercher puis cliquer sur le bouton « **Télécharger** ».
- 3- Cliquer sur « **Enregistrer** ».
- 4- Chercher le dossier d'enregistrement.
- 5- Taper le nom de l'application.
- 6- Cliquer sur « **Enregistrer** ».